

GREAT PLACE TO WORK : VOTRE PERCEPTION DE L'ENTREPRISE

Vous avez été **85%** à répondre à ce nouveau questionnaire qui remplace Diapason.

Vous y avez exprimé votre perception de l'entreprise, votre niveau de **confiance** sur un certain nombre d'items, confiance reconnue comme nécessaire à la performance économique et sociale de la CEBPL.

•Qu'en ressort-il ? Un climat de confiance général positif.

>**Des points forts** : le collectif, l'équipe, la sécurité, une culture inclusive

>**Des Points faibles** : l'environnement de travail (notamment sur le plan psychologique et humain), la clarté du mérite et la reconnaissance...



Avec un gros caillou dans la chaussure pointé du doigt par vos élus, la rémunération :

- Seuls 25% des répondants pensent que le travail fourni est rémunéré à sa juste valeur
- 34% que le partage des bénéfices paraît équitable
- 42% que les promotions sont attribuées à ceux qui le méritent le plus.

•Et après ?

Vous avez répondu à ce questionnaire en toute confidentialité. Néanmoins, sachez qu'une restitution des résultats est prévue :

- En BDR et dans les fonctions supports selon le nombre de répondants par entité/département/service (si supérieur à 5)
- En BDD, de façon systématique aux Directions Départementales

Post restitution : la mise en place de plans d'action dans les équipes et de son suivi par les managers.

BDD

- Le DD a une vision de sa Direction Départementale et restituera à ses DT
- Le DT restitue les résultats de la DT dans son ensemble (y compris PDV rattachés) en associant ses DA puis à l'équipe dans sa globalité

A partir de juin 2026, un parcours START revisité





Focus sur les deux jours « fondamentaux du métier » :

Possibilité désormais d'y intégrer des CDD longs, des retours de longue absence et des métiers autres que les GC PART 😊

Pour une meilleure intégration, le timing de prise en charge est resserré au plus proche de leur arrivée en facilitant la **connexion avec les acteurs locaux de leur Direction**

Pour ce qui est du lieu de formation, Orvault ou Cesson, il est prévu d'ouvrir à d'autres sites pour être au plus près des jeunes entrants.

▪ **L'immersion en Agence digitale** en fin de parcours paraît plus logique et permet aux nouveaux entrants une prise en main plus concrète de l'omnicanalité sur leur propre portefeuille.



Vos élus sont intervenus pour demander « quand le poste de moniteur sera pourvu à la Banque Digitale de Cesson ? » Réponse de la direction c'est en cours...mais effectivement c'est long !

Arrêtés des comptes à fin juin : A date, tout va bien ! Bravo à tous !

L'enthousiasme de la Direction n'est pas à la hauteur des chiffres annoncés :

Un résultat net part du groupe de 112 millions ! « Mais avec des événements exceptionnels qui y contribuent à hauteur de 27 millions. »

- Une MNI en avance de 27 M€ par rapport au budget mais avec 2 éléments non récurrents
- Une avance sur les commissions de + 4,3M€ grâce à la bonne dynamique commerciale et en incluant les impacts réglementaires
- Des frais de gestion inférieurs au budget à fin juin
- Un coût du risque à -33,6M€ proche de la tendance du budget
- Un résultat net en avance de 21,3 M€ sur le budget à fin juin conséquence d'éléments non récurrents



Devant les résultats financiers annoncés, vos élus UNSA ont réitéré en séance leur demande à la Direction d'une prime carburant pour les salariés. La Direction n'a pas dit NON mais n'a pas dit OUI...A suivre...

Le projet de chargé de financement immobilier : un ajustement qui questionne !

Le projet initial, actuellement en test en Loire Atlantique Sud, consiste pour rappel en la centralisation de 100 % des dossiers dits « complexes » (prospects / clients hors dossiers courtiers) avec la mobilisation de 2 Chargés de Financement Immobilier (CFI).

A ce premier test, prolongé de 6 mois, s'ajoute un petit nouveau en Maine et Loire (d'octobre 26 à mars 27) qui pose un certain nombre de questions :

La centralisation de la totalité (100 %) des dossiers simples et complexes (prospects / clients hors dossiers courtiers) confiée à 2 CFI, incluant la prise en charge de la vente des contreparties commerciales.

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée au dossier.

Notons également un ajustement des Directions départementales test pour le projet en parallèle « banquiers patrimoniaux » : initialement prévu sur le 35 et le 56, le test se fera désormais sur le 35 et le 29.

Vos représentants : Lionel BOURVA, Alain CLODIC, Laurent CORBE, Marie-Laure CRENN, Arnaud LE POGAM, Romuald ODILE-SYLVAND, Alexandre MILLER, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Valérie RAULT.



Pour nous contacter : bretagne-pays-de-loire@syndicat-unifie.net
Sur internet Syndicat Unifié-UNSA

Pour télécharger notre application,
Flashez ce QR Code

